



Municipalité de
Lavigny

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2024



Version 2.1
20.05.2025

TABLE DES MATIERES

10	AUTORITÉS.....	6
101	CONSEIL COMMUNAL.....	6
102	MUNICIPALITÉ.....	8
11	ADMINISTRATION.....	11
15	AFFAIRES CULTURELLES ET AGENDA 21.....	14
18	TRANSPORTS PUBLICS.....	17
3	DOMAINES – BÂTIMENTS.....	18
32	FORÊTS.....	18
33	VIGNES.....	18
35	BÂTIMENTS.....	18
4	TRAVAUX.....	21
41	SERVICE DE L'URBANISME.....	21
42	POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	23
43	ROUTES – CHEMINS COMMUNAUX.....	30
44	PARCS ET CIMETIÈRE.....	31
45	ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHÈTERIE.....	32
46	RÉSEAUX D'ÉGOUTS - ÉPURATION.....	33
47	COURS D'EAU.....	33
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES.....	33
50	ADMINISTRATION DES ÉCOLES.....	33
6	POLICE.....	35
61	CORPS DE POLICE.....	35
64	DÉFENSE INCENDIE – SDIS ETRAZ RÉGION.....	36
65	PROTECTION CIVILE.....	37
66	DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT.....	38
7	AFFAIRES SOCIALES.....	39
8	SERVICES INDUSTRIELS.....	40
81	SERVICE DES EAUX.....	40
83	SERVICE DU GAZ.....	41

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNEE 2024

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956 relative aux communes (LC), la Municipalité a le plaisir de présenter ci-dessous son rapport de gestion pour l'année 2024.

Les conclusions en vue de l'approbation formelle de la gestion 2024 figurent à la fin du préavis relatif aux comptes communaux.

À l'instar de 2023, l'année 2024 s'est révélée particulièrement intense pour la Municipalité, engagée dans la conduite simultanée de nombreux projets. Le suivi du chantier du cœur de village, incluant la place et la rue de l'Eglise, a mobilisé une grande partie du temps et de l'énergie de ses membres. Par ailleurs, après avoir trouvé des locataires, il a fallu aménager les nouvelles surfaces d'activité : l'épicerie tea-room du bâtiment B2 et le cabinet de neuropédiatrie du bâtiment B1.

Devant l'ampleur des tâches, la Municipalité a tenu de nombreuses séances extraordinaires, en plus des séances ordinaires. Elle a également conduit les projets de réfection routière, notamment la Vieille route de l'Etraz et la Route d'Etoy, tout en assurant la gestion courante. La Municipalité a d'ailleurs activement soutenu l'ouverture de la ligne de bus 727 (Yens – Allaman – Aubonne), offrant enfin une liaison en transport public avec la rive droite de l'Aubonne. Les membres de l'exécutif ont œuvré avec détermination, dans un esprit de coopération, de confiance mutuelle et de collégialité, se réunissant régulièrement et avec enthousiasme tout au long de l'année pour mener à bien les missions qui leur étaient confiées.

Les membres du Conseil communal, tout comme ceux de la Municipalité, se sont pleinement investis dans leurs responsabilités. Les autorités ont ainsi pu exercer leurs activités dans des conditions optimales, ce qui se reflète dans les résultats financiers de l'exercice 2024, légèrement meilleurs que les prévisions budgétaires.

Examinons à présent, groupe de comptes par groupe de comptes, les principaux éléments ayant marqué l'exercice 2024.

IN MEMORIUM

HOMMAGE À BERNARD ROCHAT



Bernard Rochat, ancien syndic de Lavigny, nous a quittés en novembre 2024, laissant derrière lui un village marqué par son humanité et son sens aigu du devoir public. Entré à la Municipalité en 2002 comme municipal, il endosse la charge de syndic dès 2006 et la remplit jusqu'en 2021, près de vingt ans de service ininterrompu au chevet de la collectivité, ceci sans compter les années passées au Conseil communal. Durant plus de quinze ans, j'ai partagé à ses côtés le banc municipal et découvert un collègue d'une rare intégrité. Toujours à l'écoute, il savait désamorcer les tensions avant même qu'elles n'émergent, convaincu qu'un village prospère d'abord de la paix et de la confiance entre ses habitants et leurs autorités.

Serviteur infatigable de l'intérêt général, Bernard a porté d'innombrables dossiers, non seulement au niveau de la commune, mais aussi des engagements régionaux, comme la présidence du conseil d'administration de Valgaz. Sa vision dépassait les frontières communales, il pensait Lavigny comme un maillon d'une chaîne solidaire. Son énergie a aussi rayonné dans le monde associatif, notamment auprès de la Gym d'Aubonne, qu'il soutenait avec enthousiasme.

Et parfois, lorsque ses convictions l'exigeaient, sa voix se faisait plus ferme, il savait se montrer insistant, hausser parfois brusquement le ton et rappeler à chacun l'urgence d'agir pour le bien commun. Cette détermination musclée, loin de trahir son empathie, révélait la profondeur de son engagement.

Bernard n'était pas seulement un homme d'action, il savait aussi raconter. Après les séances tardives, il nous donnait volontiers quelques anecdotes de ses années à l'usine Authier ou de sa longue carrière à la SEFA, mêlant humour et sagesse. Je garde également un souvenir ému du voyage municipal qu'il organisa en Écosse : entre lochs brumeux, distilleries et accueil chaleureux de sa belle-famille, il nous fit découvrir une terre qui lui tenait à cœur.

Il est parti trop tôt : après avoir tant donné à la communauté, il est douloureux de constater qu'il n'aura pas pu profiter assez longtemps de sa pleine retraite pourtant amplement méritée. A son épouse, à ses filles, à ses proches et à tous ceux que son chemin a croisés, j'adresse mes condoléances les plus sincères et notre soutien. Puissent-ils trouver du réconfort dans l'empreinte lumineuse qu'il laisse dans notre commune. Sa mémoire vivra au sein du Village et dans chaque décision prise pour le bien commun. Bernard, ton exemple continuera d'inspirer nos choix et d'éclairer les rues de Lavigny.

Claude Philipona
Syndic

Le Conseil communal a été convoqué à cinq reprises afin de traiter les différents objets qui lui ont été soumis. La séance du 21 février 2024 s'est tenue extra muros, dans la salle du Grand Conseil, au Parlement vaudois, à laquelle a été conviée les jeunes citoyens ayant obtenu leur majorité.

Le Conseil communal est membre de l'Association des Secrétaires des Conseils Communaux et Généraux Vaudois (ASCCGV).

⇒ **Législature 2021-2026**

1er janvier au 30 juin 2024

Présidente	Georgeta Rossier
1^{er} Vice-Président	Guillaume Bultez
2^e Vice-président	Marco Marsella
Secrétaire	Loredana Simone
Scrutateurs	Vincent Porchet Benoît Foucalt
Suppléants	Jérémie Rossier Christine Sophie Kandaourof

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL COMMUNAL

Commission des finances	Hervé Moine Jean-Marc Paul Anne-Laure Gugger Philippe Estiévenart Roman Tarnovsky
--------------------------------	---

Commission de gestion

Ingrid Ciampi
Michèle Salanon
Marie-Noëlle Bourgeois
Pierre-Yves Rochat
Christian Jan

Suppléants

Sont nommés pour 5 ans, donc pas de suppléants. En cas de démission, le Conseil procède à une élection d'un nouveau membre.

Commission communale de recours en matière d'imposition et Commission communale sur la protection des données

Ingrid Ciampi
Pierre-Yves Rochat
Jean-Frédéric Favre
Christian Jan
Anne-Laure Gugger

Délégué au conseil intercommunal à l'association scolaire Aubonne, Gimel, Etoy (ASSAGIE)

Délégué	Jean-Frédéric Favre
Suppléante	Virginie Ganz

⇒ **Législature 2021-2026 – Changement au 1^{er} juillet 2024**

1er juillet au 31 décembre 2024

Présidente	Georgeta Rossier
1^{er} Vice-Président	Guillaume Bultez
2^e Vice-président	Marco Marsella
Secrétaire	Loredana Simone
Scrutateurs	Christine Sophie Kandaourof Benoît Foucalt
Suppléants	Anja Nusslé Vincent Porchet

Quant aux commissions permanentes, aucun changement n'est à enregistrer.

Préavis déposés en 2024

N° 1/2024	Modification des statuts de l'Association Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy (ASSAGIE)
-----------	--

N° 2/2024	Modification du Règlement du Plan d'Affectation « RC 30 Nord »
N° 3/2024	Comptes de l'exercice 2023 et rapport de gestion
N°4/2024	Remplacement de la conduite d'adduction d'eau et de défense incendie et de bouclage du réseau à la Route d'Etoy
N°5/2024	Cadastration et décadastration des domaines publics N° 40 et 41 et des parcelles N° 50 et 51 à la Rue de l'Eglise
N°6/2024	Arrêté d'imposition 2025
N° 7/2024	Budget 2025
N°8/2024	Refonte du règlement intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires du district de Morges (2010) en Règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires
N°9/2024	Protection civile du District de Morges Création des Statuts de l'Association intercommunale
N°10/2024	Entérinement de la sortie du réseau AJEMA, but optionnel de l'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC)

Ces préavis ont été acceptés par le Conseil.

102

MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie à quarante-deux reprises au cours de l'année écoulée.

Certaines séances se sont tenues en présence de tiers, en avant-séance ou en dehors du lundi soir, jour habituel de réunion de l'exécutif.

En dehors de ces séances formelles, ses membres ont participé à de nombreuses rencontres liées à leurs dicastères respectifs et/ou à des missions spécifiques, tant à Lavigny qu'à l'extérieur.

La Municipalité s'est également déplacée hors de la commune lorsque le traitement de certains dossiers l'exigeait.

De plus, la Municipalité est bien représentée dans les associations intercommunales :

⇒ **Pour la législature 2021-2026**

- Claude Philipona président du CODIR de l'ASSAGIE
- Willy Favre, membre du Conseil exécutif du Réseau Santé La Côte et du Conseil de Fondation de la Fondation La Côte
- Rémy Wulliens, président du COPIL de CJL

**Répartition des dicastères et représentations
législature 2021-2026**

	<i>Dicastères</i>	<i>Représentations</i>
PHILIPONA Claude Syndic <i>Remplaçant Rémy Wulliens</i>	Administration générale Aménagement du territoire Personnel communal Informatique administrative Finances	ARCAM Conseil administration VALGAZ Assemblée des Syndics du District Fondation Ledig-Rowohlt Présidence CODIR ASSAGIE
WULLIENS Rémy Municipal <i>Remplaçante Teodora Laurent</i>	Routes Services industriels (eau, gaz) Assainissement, STEP Cadastre SIT Voirie	STEP ERM Délégué VALGAZ CARRE SEFA Romande Energie Carto-Jura-Léman (CJL)
FAVRE WILLY Municipal <i>Remplaçante Cathy Zanolà Rossier</i>	Communication (site internet, newsletter, publication, tout ménage, Paroisse) Sécurité (Police, Défense incendie SDIS, PCi) Affaires sociales (ARASMAC) Ecoles (Patrouilleurs, délégué ASSAGIE) Petite enfance (Pomme Cannelle)	ARASMAC AJEMA CSR Entrée de Secours PROFA Espace Prévention Association du Relais Pro Senectute OMSV EHC Couvaloup 12 Pomme-Cannelle Délégué ASSAGIE SDIS PCi

LAURENT Teodora
Vice-Syndique jusqu'au 30 juin
2024
Municipale

Police des constructions
Bâtiments communaux

Remplaçant Claude Philipona

ZANOLA ROSSIER CATHY
Vice-Syndique dès le 1^{er} juillet
2024
Municipale

Développement durable
Activités culturelles et
sportives
Sociétés locales
Transports, Mobilité
Gestion des déchets
Domaines, places de jeux

ADIREM, tourisme
Agenda 21
VALORSA
CRIDEC
APFTB

Remplaçant Willy Favre

ADMINISTRATION

Personnel communal

Le personnel communal se compose de deux personnes. Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour la qualité du travail accompli et leur engagement sans faille au service de notre communauté, tout particulièrement en 2024, année durant laquelle la charge de travail a été nettement plus lourde en raison des nombreux projets menés de front.

Greffé municipal : Mme Annette Magnolay

Pour rappel, les principales tâches dévolues au Greffé municipal, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction du Syndic, sont les suivantes :

- Secrétariat de la Municipalité
- Politique d'information et de communication
- Information et coordination des services communaux
- Actes émanant de la Municipalité
- Naturalisation suisse, facilitée ou ordinaire et octroi de la bourgeoisie
- Relations intercommunales (conférences intermunicipales)
- Relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district
- Suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal
- Publications communales et rapport de gestion
- Réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité
- Archives communales et archives historiques
- Réservation des salles communales
- Coordination des activités culturelles et associatives
- Tombolas, lotos, permis temporaires

L'administration communale est membre de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM).

Bourse et Contrôle des habitants : M. Pierre-Olivier Rossier

Les tâches principales de la bourse sont les suivantes :

- Comptabilité générale, la caisse

- Comptabilité des débiteurs et créanciers
- Facturation (taxes, vin, impôt foncier, évacuation des eaux, déchets, etc.)
- Gestion des salaires
- Gestion du portefeuille des assurances
- Contentieux

Les tâches principales du contrôle des habitants sont les suivantes :

- Tenue du registre des habitants
- Procédures liées aux titres de séjour et d'établissement pour les étrangers
- Etablissement d'attestations diverses
- Etablissement des cartes d'identité
- Tenue du registre des chiens
- Rôle des électeurs, élections et votations, vote par correspondance,
- Validation des signatures lors d'initiatives et de référendums

Intendance des bâtiments et entretien

M. [Joachim Fernandes](#), employé du Domaine des Remans ([Famille Rossier](#)), qui s'occupe avec beaucoup d'attention de diverses tâches d'intendance, telles que le lavage des fontaines, des containers à déchets organiques, de la gestion hivernale, du soutien à la Commune lors de manifestations, et bien d'autres encore.

La Commune s'appuie également sur [M. Denis Delapierre](#) pour diverses tâches en lien avec l'entretien des espaces du domaine, du cimetière, la maintenance des poubelles sur le territoire communal, ainsi que la gestion de l'Inforadar.

Service des eaux et du gaz

M. [Samuel Rossier](#) est employé au titre de fontainier. Sa mission est le contrôle des zones de captage, le contrôle général et entretien du réservoir et de la station de pompage, le suivi et l'entretien des bornes hydrantes. De plus, il relève les compteurs eau et gaz. Il a été fortement sollicité durant l'année écoulée dans le cadre des travaux entrepris aux sources d'Arney, au Réservoir de la Quatronesse et aux remplacements des conduites d'eau à la Route d'Etoy. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Police communale

Avec l'introduction du règlement communal sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique, la Municipalité a engagé sous mandat [M. Guillaume Blanc](#) au titre de contractuel. Sa mission est de contrôler le respect et la bonne application dudit règlement. Compte tenu de sa disponibilité actuelle un second contractuel sera engagé dès que possible.

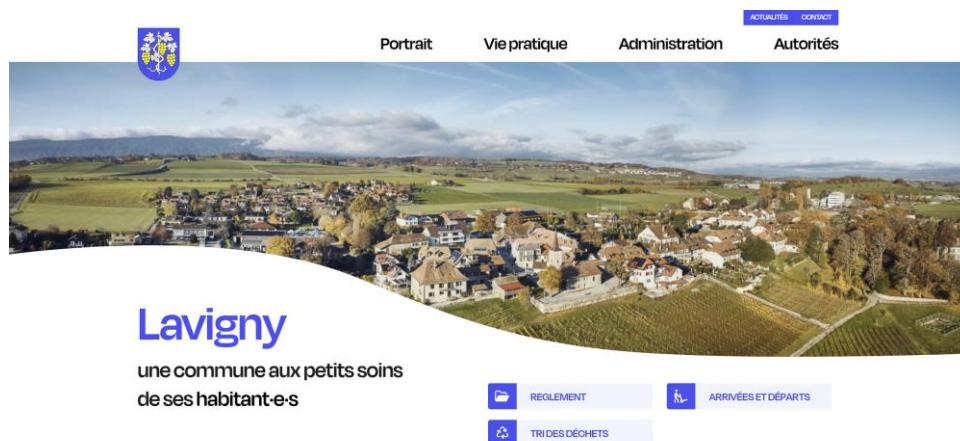
Suivi du projet de constructions au centre du village

Compte tenu de l'ampleur du suivi des constructions au centre du village, la Municipalité a bénéficié du soutien de [M. Christian Grin](#). Ancien Municipal et membre du collège à l'origine du projet, il connaît parfaitement l'historique du dossier, ce qui a grandement facilité le bon déroulement des travaux. Il a accompagné ou représenté la Municipalité lors de certaines séances et assuré le suivi ainsi que la coordination de divers chantiers, notamment ceux de la rue de l'Église 9. Son mandat prendra fin en 2025, à la clôture des projets.

Informatique

Site internet communal

Le site internet de la Commune de Lavigny a été entièrement refait fin 2023, dans le but de le rendre plus agréable à utiliser. Il permet d'accéder rapidement et simplement aux informations utiles, notamment pour les nouveaux habitants. Par ailleurs, des tout-ménages réguliers sont adressés aux habitants. Un projet de Newsletter est en voie de réalisation.



Service de la population Statistiques de la population

Au 31 décembre 2024, la population de Lavigny était de 1100 habitants (1052 en 2023) et se composait ainsi :

		Suisses				Etrangers					Total	
		Hommes		Femmes		H+F	Hommes		Femmes			H+F
Année	Total	dont 0-15	Total	dont 0-15	Total		dont 0-15	Total	dont 0-15			
2024	408	84	415	60	823	147	28	130	30	277	1100	
2023	387	72	396	52	783	150	28	119	29	269	1052	
2022	387	81	388	64	775	147	33	116	22	263	1038	
2021	383	75	389	59	772	143	30	111	19	254	1026	
2020	366	73	384	68	750	142	31	116	24	258	1008	
2019	361	70	381	71	742	136	30	114	24	250	992	

Naissances

Durant cette année, quatorze naissances ont été inscrites (5 en 2023).

Décès

Nous avons une pensée de sympathie pour les familles des sept personnes décédées en 2024 (1 en 2023).

Naturalisations

Quatre habitant(e)s ont obtenu la nationalité suisse en 2024 (6 en 2023). Plusieurs dossiers sont toujours en cours.

15

AFFAIRES CULTURELLES ET AGENDA 21



Durant l'année écoulée, plusieurs activités et actions ont pu être organisées, parfois avec l'aide de la Commission Agenda 21, dans le cadre du programme communal qui vise entre autres à favoriser les échanges au sein de la population du village.

Le 23 mars, notre traditionnelle opération "**Coup de balai**" a eu lieu avec la participation de la commission Agenda 21 et des écoles de Lavigny la veille. Après un petit-déjeuner convivial, les participants se sont divisés en groupes pour nettoyer notre territoire communal et collecter les déchets abandonnés. Une quantité importante a été ramassée près de la commune d'Etoy. Après cette belle matinée de labeur, un apéritif a été offert à tous les participants. M. Denis Delapierre a pesé les déchets trouvés, ce qui a permis au village de participer au concours organisé par Valorsa. Grâce à

l'implication des écoliers et des villageois, notre commune reste toujours propre !

Au cours de l'année, des **ateliers de sensibilisations** ont été proposés par l'Agenda 21 sur les thèmes suivants : Jardin au naturel, Produits ménagers maison et Produits cosmétiques naturels, lesquels ont été animés par Taïga. Ces ateliers se sont déroulés à l'Auberge communale.

Le 31 juillet, nous avons célébré notre **Fête Nationale**. La buvette et l'organisation du repas ont été prises en charge par la Société de Tir La Gouille, que nous remercions vivement. M. Pierre-Yves Maillard, Député au Conseil des Etats, nous a fait l'honneur du discours. La sonorisation était assurée par l'entreprise Mégaphone Christen. La Commission Agenda 21, que nous remercions chaleureusement, a organisé le concours de lampions pour les enfants et la remise des prix. Le traditionnel feu du 1er Août a été suivi d'un spectacle de cracheurs de feu.

Le 8 septembre, le **Tour de Romandie Féminin** a traversé notre village. La participation de TTL (Triathlon, Tema Lavigny) à l'entrée du village, côté Aubonne, a été très appréciée. M. Marc Bolliger avait installé des bottes de paille et offert un petit verre aux "sportifs" venus encourager les coureuses cyclistes professionnelles.



A l'automne, le 24 octobre, la **sortie des aînés** a été un grand succès. Une quarantaine de villageois ont participé à la visite de la Ville de Moudon, incluant la traversée de la Ville-Haute à pied, une visite de l'Eglise Saint-Étienne, un concert d'orgue, ainsi qu'un repas au restaurant "Ben Ouais" à Corcelles-le-Jorat, pour se terminer par une visite de la Fromagerie du Haut-Jorat à Peney-le-Jorat, suivie d'une dégustation.

Au début décembre, l'école a organisé **des ateliers des enfants de l'école** destinés aux habitant.e.s dans un esprit de partage et de rencontre intergénérationnelle. Une invitation par l'entremise du tout-ménage a été adressée à la population pour participer à l'une ou l'autre des animations telles que confection de biscuits, bricolage, chants, etc. Dans un deuxième temps, ils ont présenté leurs chants et fait goûter les biscuits qu'ils avaient préparés. Les ingrédients ont été offerts par la Commune pour favoriser les échanges entre l'école et le village.



Enfin, pour clore l'année, le **Chemin de l'Avent** a été à nouveau reconduit. De nombreux habitant.e.s y ont participé soit en organisant une rencontre, soit en étant simplement présents. Le

passage du Père Noël avec son âne devant la Maison de Commune a eu lieu le samedi 14 décembre. De nombreuses photos ont été prises avec lui. Le pasteur a prononcé un discours sur nos racines chrétiennes, et les enfants se sont ensuite dirigés vers l'église pour écouter un conte de Noël. Les Mères Noël ont offert une délicieuse soupe aux pois. Un grand merci à elles ainsi qu'aux divers bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Jardins communaux Les jardins communaux proposés à la population sur une parcelle communale ont permis à quelques familles de cultiver légumes et fruits. Pour mémoire, la parcelle attribuée aux jardins communaux est destinée aux nouvelles constructions du PA RC30 Nord qui devraient bientôt voir le jour. La Municipalité recherche un nouvel espace pour ces jardins. Comme évoqué dans le précédent rapport, les écoles de la Commune ont créé un potager scolaire entre la garderie Pomme Cannelle et la salle polyvalente.

Sociétés Locales



L'Amicale de la Pompe à Bras

Les travaux au cœur du village n'ont malheureusement pas permis l'organisation de sa désormais traditionnelle fondue sur le parvis de l'église, toutefois la date est déjà réservée pour 2025 ! L'Amicale de la Pompe à Bras utilise l'ancien local des pompiers, qui est dorénavant le local communal de la voirie. La surface est partagée pour les besoins de la Commune (entreposage et stockage divers) et l'Amicale de la Pompe à Bras.

FC Lavigny

2024 a été l'année du renouveau pour le FC Lavigny. En effet, le club a pu inscrire une équipe junior et une équipe sénior dans leur championnat respectif pour 2024-2025.

Label Cité énergie



Labellisée depuis fin 2020, le programme de politique énergétique « *Stratégie énergétique communale et Plan d'actions 2020-2024* » arrivait à échéance à fin 2024. Aussi, la démarche pour son renouvellement s'est déroulée au cours de l'année, et à fin novembre, Cité de l'Énergie adressait sa décision positive de renouvellement du label. Grâce à la réalisation d'un certain nombre de mesures du plan d'action 2020-2024, il est ressorti de l'audit du premier renouvellement du label une amélioration de 6%. La Municipalité ne s'engage pas à atteindre à tout prix les objectifs ambitieux fixés par le canton à l'horizon 2040, mais à y contribuer dans la mesure de ses moyens. Il est important de garder ces objectifs communs afin de souligner l'ampleur des enjeux ainsi que la nécessité d'agir.

Notre Commune fait partie de l'Association Morges Tourisme, qui développe le tourisme dans le District et essaye de promouvoir notre Région autour de différents axes.

18

TRANSPORTS PUBLICS

Le nouvel horaire des transports publics entré en vigueur en décembre 2024 s'accompagne de changements majeurs : non seulement des ajustements d'horaires pour tenir compte du nouveau cadencement des trains CFF, mais aussi une refonte de plusieurs parcours de bus.

Lavigny profite désormais de la nouvelle ligne 727 Est-Ouest (Yens – Allaman – Aubonne), qui relie Lavigny directement à la rive droite de l'Aubonne et à la gare d'Allaman. Après de longues démarches de la Municipalité, cette liaison voit enfin le jour et offre une connexion améliorée vers Nyon et Genève. Certes, la cadence actuelle n'est que d'un passage par heure, mais il s'agit d'une première étape prometteuse. Espérons qu'elle soit dignement utilisée par notre population.

Avec trois lignes permettant de rejoindre l'ensemble des communes voisines et toutes les gares de la région, Lavigny bénéficie désormais d'une desserte particulièrement dense : pas moins de 103 bus desservent chaque jour l'arrêt « Lavigny-Café ».

Pick-e-Bike

Depuis trois ans, la Commune fait partie du réseau de vélos électriques en libre-service Pick-e-Bike. Cette offre est grandement appréciée par la population villageoise et plus particulièrement chez les jeunes qui utilisent ces vélos pour leurs trajets vers les gares, en direction d'Etoy, Allaman et Yens Lausanne ou Genève. Cette solution est également très pratique lors des rentrées tardives, lorsque les dessertes ne sont plus assurées entre les gares CFF et la commune de Lavigny.



A la suite des travaux entrepris pour le déplacement de l'escalier de l'abri PC, le parc à vélos électriques Pick-e-bike, a déménagé de la Maison de Commune au bas du chemin qui mène à l'école, entre l'Auberge communale et l'arrêt de bus.

Dans le cadre du projet des captages des sources en Arney, le groupement forestier Ballens-Mollens a été fortement présent tout au long des travaux. Par ailleurs, il a été fait appel au garde-forestier pour diverses situations, telles que l'utilisation ou aménagement illégal de parcelles par leur propriétaire. Pour résoudre ces situations, la Commune peut compter sur la collaboration et l'appui du garde forestier, M. Nicolas Bresch,

*La Maison du
Moulin Sàrl*

Cette société, mise en faillite en 2021, a abandonné depuis lors l'entretien de ses parcelles 336, 337, 339, 340, 341, 343, 359, 365, 403, 624. Chardons et cirses ont envahi lesdites parcelles malgré un grand nettoyage entrepris en 2023 et dont les coûts ont été pris en charge par la masse en faillite, selon accord obtenu de l'Office des Poursuites et Faillites. A ce jour, la masse en faillite n'est toujours pas réglée, et les divers frais d'entretien ont encore été pris en charge au cours de l'année 2024 par l'Office des Poursuites et faillites.

(voir Annexe A pour le détail de la consommation énergétique/bâtiment communal)

Conciergerie

Les nettoyages et conciergerie sont toujours suivis de près. La Commune a poursuivi ses relations de travail avec l'entreprise de nettoyage actuelle.

Location des salles communales

Cette année, le village a enregistré de nombreux gros travaux routiers, réduisant ainsi le nombre de places de parc. Aussi, les locations de la salle polyvalente ont été limitées, afin de disposer de places de parc suffisantes pour les habitant.e.s du village.

Avec le déménagement de l'épicerie dans ses nouveaux locaux, l'espace libéré a retrouvé sa fonction première, à savoir recevoir les séances du Conseil communal. La première séance a pu avoir lieu le 4 décembre 2024 au plus grand plaisir de ses conseillères et

conseillers, contents de la retrouver après quatre ans d'exil. Elle a pu également être louée pour quelques événements en fin d'année. La buvette de foot reste quant à elle toujours aussi prisée pour des fêtes de familles et d'amis.

	Mai son de Co mm une	Car not zet	Egli se	Sall e de l'ég lise	Sall e pol yva lent e	Buv ette du foot
Habitants / Privés	5		3	3	11	15
Sociétés locales	1	1				20
Institution						
Alliance missionnaire						
Pomme-Cannelle						
Paroisse / Cultes avec garderie/ Eglise réformée				1		
Conseil et Commissions	1	4			4	
Municipalité	2	2				
Votations	1				3	
Concerts						
Entreprises / fondations/ associations		2			2	2
Chantier centre village						
Totaux	10	9	3	3	20	37

Soit 82 locations (108 en 2023, 107 en 2022, 68 en 2021, 38 en 2020, 143 en 2019).

Notre Commune note chaque année, lors de la première semaine des vacances estivales scolaires, la venue du cirque Vijoli. Il vient dispenser son camp de cirque pour les enfants dès 7 ans révolus et utilise les salles de gym et de rythmique.

Buvette du foot

A la suite de la reprise des championnats juniors et seniors, la buvette a été relouée pour leur match à domicile.

Auberge

Quelques réparations et de l'entretien courant des appareils de l'auberge ainsi que des portes et fenêtres de l'habitation et de l'hôtel ont été effectués tout au long de l'année. Il n'y a pas eu de gros travaux au niveau de l'auberge. Cependant, nous devons envisager des travaux dans le sas entre la cuisine et la sortie sur la véranda de l'auberge. En effet, cette dernière n'a pas une évacuation adaptée et lors des fortes intempéries, l'eau s'évacue difficilement. Les travaux seront prévus en 2025.

Maison de Commune

Cette dernière année de cohabitation entre l'administration et l'épicerie, les relations et collaborations ont été excellentes et la vie de l'épicerie a amené de l'animation au sein de la Maison de

Commune. Avec le déménagement de l'épicerie en août dernier dans ses nouveaux locaux, l'espace libéré a enregistré quelques menus travaux, afin de reprendre sa fonction initiale, à savoir accueillir les séances du Conseil communal et des événements privés ou publics.

Épicerie-Tea room Brigitte et son équipe ont déménagé dans leurs nouveaux locaux à la place du village à la mi-août pour ouvrir au public le 7 septembre 2024. Désormais, en sus des produits locaux proposés et des services postaux, un tea-room vient compléter la palette de prestations au plus grand plaisir de la population.

Abri PC Nous avons reçu le rapport de conformité de notre abri suite aux travaux et réparations effectués en 2023 et 2024. Le groupe de musique rock utilise toujours l'abri PC pour ses répétitions 1 à 2 fois par semaine.

*Maison
Rue de l'Eglise 9* Comme annoncé lors du rapport de gestion 2023, les travaux d'isolation de la façade Nord de la maison et l'installation d'un cabanon de rangement ont été effectués et sont terminés.

Salle polyvalente Comme chaque année, nous avons encore sollicité l'entreprise Calandi pour réparer la paroi en bois à l'intérieur de la salle de gymnastique. Cette dernière supporte malheureusement très mal les coups de ballons et de pieds. Nous avons également fait appel à la société Villanchet pour la réparation et renforcement des charnières des portes des sorties de secours. Un renforcement des portes et remplacement de la porte d'entrée principale est prévu pour 2025.

Un contrôle OIBT a été demandé par la Romande Energie et effectué durant l'été 2024 pour la salle polyvalente, le terrain de foot (éclairage et buvette de foot), parking de la salle polyvalente et accès électrique à la place du Milliaire.

Ecole Pour faire face aux déprédations sous le couvert derrière l'école, un ESP (éducateur social de proximité) a eu l'idée de repeindre la porte de l'école avec deux jeunes du village en laissant peu de places aux graffitis. Cette action a l'air de fonctionner pour le moment. Nous avons, une fois de plus procédé à l'élimination des nids de guêpes et frelons dans les parois boisées de l'école. La chaudière de l'école commence à poser quelques problèmes récurrents et nous devons envisager son remplacement en 2025.

UAPE En 2024, le sol de l'UAPE a été entièrement rénové et les enfants et éducateurs profitent d'une réduction du bruit grâce à ce

changement de sol, mais également grâce aux panneaux phoniques et décoratifs financés par la commune à hauteur de 50%.

Aussi, comme chaque année, sous le plancher du bâtiment, une colonie de rats a été observée. Nous avons pris la décision de souscrire un contrat annuel avec la société Insectis, afin de prévenir la prolifération des colonies.

Enfin, une nouvelle barrière a vu le jour pour sécuriser les enfants de l'UAPE. Elle a été fabriquée en Douglass et montée par la société Calandi durant les vacances d'automne.

Eglise

Entretien courant. La réfection des façades de l'église a été planifiée au plus vite.

Places de jeux



Acceptée par voie de préavis en décembre 2023, la place de jeux située derrière l'Auberge communale et à côté de l'école, a fait peau neuve au printemps 2024 pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents.

Entretien courant. Un contrôle régulier des jeux est effectué par l'entreprise Dynays.ch. Denis Delapierre a par ailleurs suivi un cours d'une journée sur la sécurité des aires de jeux dispensé par le Bureau de Prévention des Accidents (BPA). Au terme de celle-ci, les principales exigences de sécurité relatives aux aires de jeux sont connues, et le responsable d'entretien est en mesure d'effectuer de manière autonome les contrôles visuels et fonctionnels requis pour les aires de jeux, et de prendre des décisions fondées pour la maintenance des équipements de jeux dans l'optique de la sécurité.

Le terrain multisport sis derrière l'école a également été rénové grâce aux soutiens reçus de la Loterie Romande et du Canton.

Terrain de foot

Entretien courant. Le FC Lavigny a mené une campagne pour trouver des sponsors, pour lesquels des panneaux publicitaires ont été réinstallés autour du terrain de football.

Stand de tir

Entretien courant.

4

TRAVAUX

41

SERVICE DE L'URBANISME

PPA La Chaumière

La situation du PPA La Chaumière a peu évolué en 2024. Le nouveau propriétaire a présenté à la Municipalité un projet de logements protégés, respectant les mêmes gabarits que les constructions initialement prévues pour la clinique. Bien que ce type de logements puisse s'inscrire dans le développement du village,

la Municipalité a rappelé que cette affectation ne correspond pas au cadre réglementaire du PPA en vigueur ; une modification du règlement serait donc nécessaire, avec mise à l'enquête publique et adoption par le Conseil communal.

Par ailleurs, le propriétaire a indiqué son intention de mettre à l'enquête, comme l'autorise le règlement, la création d'un appartement (un seul logement) dans le volume du bâtiment jouxtant le Chemin des Caronies.

PPA RC30N

La version finale du PPA RC30N a été adoptée par le Conseil communal en février 2024, puis immédiatement transmise au Canton pour approbation. Bien que le délai d'ordre soit de trois mois pour notifier une décision, les services cantonaux se sont montrés peu réactifs. Il a fallu relancer le dossier à plusieurs reprises, jusqu'à en débattre directement avec la Conseillère d'Etat en charge.

Finalement, le PPA RC30N a été approuvé le 30 mars 2025, plus d'une année après son envoi au Canton. Cette validation ouvre désormais la voie au développement de ce secteur du village, ce qui contribuera à atténuer la pénurie de logements qui sévit dans notre région.

PGA

Le Plan Général d'Affectation (PGA) est entré en vigueur en 2021. A la suite de l'adoption de cette nouvelle réglementation, plusieurs projets ont été soumis à l'enquête publique en 2024, afin de bénéficier des nouveaux droits à bâtir.

Cœur du village



Le projet de construction du Cœur du village s'est achevé en 2024. Les premiers locataires ont emménagé en avril, le centre médical de neuropédiatrie a ouvert en juillet, et l'épicerie tea-room en septembre, peu après l'achèvement de l'aménagement de la place. Globalement, le projet s'est déroulé conformément aux prévisions, et l'on peut considérer ce projet comme une réussite, tant du point de vue architectural et de son intégration dans le tissu villageois que du point de vue financier. Le partenariat public-privé a bien fonctionné et a porté ses fruits.



Nous pouvons désormais affirmer que les coûts de construction ont été maîtrisés. En effet, malgré l'inflation et la hausse générale des prix, le budget fixé lors de la phase de projet et signé devant notaire a été pleinement respecté. La clôture des comptes fin 2024 a révélé un coût inférieur de CHF 24'000.– (-0,97 %) par rapport au montant prévu dans l'acte notarié de droit distinct et permanent (DDP).



Concernant l'aménagement des surfaces d'activités, les travaux se sont déroulés conformément aux plans. Il convient toutefois de noter que l'aménagement de l'épicerie tea-room a été réalisé sur l'ensemble de la surface du lot B2, et non uniquement sur les deux tiers comme initialement prévu, soit 50 % de surface équipée en plus. Cette modification a été demandée par le locataire, la société Cadar, afin de rendre le commerce viable. Après quelques mois d'exploitation, il apparaît clairement que cette adaptation était nécessaire.

A fin 2024, neuf places de stationnement ont été vendues au prix unitaire de CHF 40'000.–, en réponse à la demande, ce qui a également permis d'atténuer les effets des projets sur la trésorerie et l'endettement. Il reste encore quelques places disponibles à la location, au tarif de CHF 150.– par mois.

Le projet du Cœur du village, désormais achevé, insufflé un nouveau dynamisme à notre commune et améliore sensiblement les services offerts à la population.

42

POLICE DES CONSTRUCTIONS

La Municipalité a procédé à la mise à l'enquête de douze dossiers de construction. Elle a également délivré neuf permis de construire et trois permis d'habiter / d'utiliser.

En outre, la Municipalité a autorisé sans mise à l'enquête publique plusieurs projets de constructions de minime importance et autres aménagements (cabanons de jardin, rénovations de façades et installations de panneaux solaires ou photovoltaïques). Pour l'ensemble de ces dossiers, l'accord des voisins directs, ainsi qu'un plan du projet, ont été requis au préalable.

Il est à relever que la procédure pour l'installation d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau ou air/air dans un bâtiment existant pour la production du chauffage ou de l'eau chaude sanitaire a été allégée dans le courant du 1^{er} trimestre 2024, les services cantonaux étant submergés par les nombreuses demandes.

P.	Adresse de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire délivré le	Permis d'habiter/ utiliser délivré le
9	Route du Moulin de la Vaux	Construction de 7 silos, d'un transport en chaîne et d'un couvert en toiture. Agrandissement d'un couvert	08.06.2019 - 07.07.2019	09.09.2019	

P.	Adresse de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire délivré le	Permis d'habiter/ utiliser délivré le
7 & 9	Route du Moulin de la Vaux	Pose de panneaux photovoltaïques	02.10.2024 - 31.10.2024	16.12.2024	
31	Bontets	Changement ou nouvelle destination des locaux - changement d'affectation du bâtiment ECA n°380 (Entreposage de matériel en zone agricole)	12.08.2023 - 10.09.2023		
48	Impasse de la Chaumière 2	Agrandissement Démolition de l'annexe ECA B44 et agrandissement, sur 1 niveau, du bâtiment ECA 534. L'extension, démarquée du bâtiment existant, est reliée par une galerie fermée qui s'intègre sous le balcon existant. Construction d'un couvert à toit en légère pente entre l'extension et la palissade en limite de propriété. Remplacement du chauffage au gaz par une PAC air-eau	02.07.2022 - 31.07.2022	18.08.2022	
53	Rue de l'Eglise 1 / Route du Vignoble 20	Démolition de bâtiments existants, construction d'appartements, d'activités, d'un parking souterrain, d'un sous-sol avec un abris PC et d'aménagements extérieurs	14.07.2021 - 12.08.2021	13.10.2021	03.03.2025
53	Rue de l'Eglise 1 / Route du Vignoble 20	Transformation(s) - Aménagement d'une épicerie et d'un tea-room au rez-de-chaussée du bâtiment B2	Dispense	20.02.2024	18.11.2024
53	Rue de l'Eglise 1 / Route du Vignoble 20	Transformation(s) - Aménagement d'un cabinet médical au rez-de-chaussée	Dispense	08.01.2024	12.07.2024
63	Route d'Etoy	Construction nouvelle. Démolition des bâtiments ECA n°388, n°B24 et construction d'un immeuble de 12 appartements et d'une villa de 2 appartements avec garage souterrain et label Minergie.	28.06.2023 - 27.07.2023	29.11.2023	
68	Rue de l'Eglise 43	Transformation du bâtiment n° ECA 90, création de 3 logements dans le même gabarit	26.06.2021 - 25.07.2021	24.04.2023	
83 622	Rue Eglise 15b et 17	Transformation - création de deux ouvertures en façades (fenêtres)	23.04.2022 - 22.05.2022	31.05.2022	

P.	Adresse de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire délivré le	Permis d'habiter/ utiliser délivré le
89 91	Rue de l'Eglise 19 et 23	Transformation Modification d'une ouverture en façade, création d'une cheminée pour le chauffage, fermeture du perron existant, agrandissement de l'avant-corps, création de 2 places de parc	09.04.2016 - 08.05.2016	19.05.2016	
94	Chemin de Renolly	Construction nouvelle Création d'un couvert à voiture (4 places)	29.02.2020 - 29.03.2020	06.07.2020	
100	Rte d'Etoy 49	Modification et création d'ouvertures en façades, création d'une terrasse couverte	27.02.2010 - 29.03.2010	10.06.2010	
109	Chemin de Renolly Lieu dit : La Vy de Lausanne	Construction nouvelle Construction d'une fosse à lisier, d'une fumière, d'une aire de sortie et d'une place de lavage agricole. Article 97 LaGr du 29.04.98 est applicable	14.05.2022 - 12.06.2022	06.07.2022	
118	Route du Vignoble 60	Transformation et agrandissement de l'hôpital de Lavigny	15.09.2018 - 14.10.2018	21.05.2019	
118	Route du Vignoble 60	Adjonction - Réalisation d'une protection solaire type brise-soleil sur la façade de l'Institution de Lavigny. Cette protection solaire n'est pas couverte et non étanche hermétiquement mais offre des variations d'ombrages pour les terrasses	20.01.2024 - 18.02.2024	18.03.2024	
120	Route Moulin-Martinet 36	Reconstruction après démolition Remplacement d'une cabane de jardin (nouvelle cabane de 9,6 m2) pour accueillir des vélos	dispense	01.09.2022	
173	Route du Vignoble 101	Reconstruction après démolition Bâtiment abritant deux unités de post traitement de biogaz avec production de chaleur et d'électricité	21.09.2013 - 20.10.2013	30.10.2013	
173	Route du Vignoble 101	Construction nouvelle Construction d'une unité de criblage fixe pour compost en remplacement d'une unité mobile	24.05.2014 - 22.06.2014	09.07.2014	

P.	Adresse de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire délivré le	Permis d'habiter/ utiliser délivré le
173	Route du Vignoble 101	Echange du mât et des antennes d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA / LAVY	02.03.2019 - 31.03.2019	22.04.2024	
173	Route du Vignoble 101	Construction d'un bassin rectangulaire de 300 m ³	06.08.2022 - 04.09.2022	28.11.2022	
173	Route du Vignoble 101	Construction d'un bassin circulaire de 900 m ³	06.08.2022 - 04.09.2022	28.11.2022	
173	Route du Vignoble 101	Agrandissement du bâtiment ECA N°472	15.02.2023 - 16.03.2023	01.11.2023	
173	Route du Vignoble 101	Construction nouvelle - Création de plans d'eau temporaires pour les amphibiens	14.02.2024 - 14.03.2024	abandonné le 27.03.2025	
242	Route Moulin Martinet 47	Transformations Isolation de l'enveloppe, agrandissement d'une fenêtre pour nouvel accès au jardin, toiture solaire PV, création d'un abri de jardin	03.09.2022 - 02.10.2022	03.11.2022	
261	Route Moulin Martinet 31	Agrandissement Agrandissement d'une villa en 2 appartements, transformations à l'intérieur, modification d'ouvertures en façade et création de 2 places de parc	08.10.2016 - 06.11.2016	12.01.2017	
266	Route de St-Livres 2	Construction nouvelle Création de 2 x 2 villas jumelles avec 4 couverts à voiture	11.01.2020 - 09.02.2020	17.03.2020	09.09.2024
274	Route de St-Livres 21	Adjonction. Installation d'une PAC air/eau extérieure	24.05.2023 - 22.06.2023	18.08.2023	
301	Rte de St-Livres	Transformation Installation d'une pompe à chaleur air/eau, création d'un appartement de fonction et d'un bureau à louer	13.12.2014 - 11.01.2015	13.01.2015	
303	Rte du Vignoble	Construction nouvelle Nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom SA	20.07.2019 - 18.08.2019	09.02.2024	
304	Rte Vignoble 3	Reconstruction après incendie Reconstruction du bâtiment après incendie selon gabarit existant avant le sinistre	12.06.2024 - 11.07.2024	12.02.2025	

P.	Adresse de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire délivré le	Permis d'habiter/ utiliser délivré le
312	Vieille route de l'Etraz 2	Transformation Rénovation d'une véranda	25.03.2017 - 23.04.2017	23.05.2017	
317	Ch. des Caronies 2	Transformation Transformations intérieures et ouvertures en façades des bâtiments n° 174 et 2011	24.06.2017 - 23.07.2017	21.07.2017	
315 316	Vieille Route de l'Etraz 1	Démolition du bâtiment ECA 234. Construction de 3 villas individuelles et de 7 places de stationnement dont deux en sous-sol	13.09.2023 - 12.12.2023	31.01.2024	
323	Chemin des Caronies 20	Agrandissement des avant-toits, ajout et modification de tabatières, création de 2 sas d'entrée et d'un escalier extérieur, diverses modifications intérieures et pose de panneaux photovoltaïques supplémentaires	31.08.2019 - 29.09.2019	10.10.2019	
424	Chemin des Caronies 1+3	Construction nouvelle Projet de démolition d'un bâtiment et de construction	11.01.2020 - 09.02.2020	abandonné le 11.02.2025	
436	Chemin des Sources 5	Construction nouvelle Construction de deux villas mitoyennes et changement d'affectation d'un garage existant	14.09.2024 - 13.10.2024	28.10.2024	
448	Chemin du Signal 8	modification du système de chauffage - installation d'une PAC air/eau	26.11.2022 - 25.12.2022	31.01.2023	
449	Chemin du Signal 9	Construction d'une véranda non chauffée et remplacement du contre-cœur/fenêtre par une porte coulissante	14.03.2020 - 12.04.2020	12.05.2020	
452	Chemin du Signal 7	Construction d'un carport	21.11.2020 - 20.12.2020	21.01.2021	
455	Chemin du Signal 2	Construction nouvelle - Construction d'une piscine non-chauffée	04.05.2022 - 02.06.2022	17.06.2022	
459	Chemin des Sources 13	Construction nouvelle Construction d'une piscine familiale chauffée par PAC	01.06.2024 - 30.06.2024	19.08.2024	
462	Route du Vignoble 13	Remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau à l'extérieure	27.01.2024 - 25.02.2024	18.03.2024	

P.	Adresse de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire délivré le	Permis d'habiter/ utiliser délivré le
486	Route d'Etoy 37	Transformation(s) - Changement d'affectation d'un local existant en deux cabinets thérapeutiques au rez-de-chaussée du bâtiment ECA n°26 d'une surface totale de 111m2. Actuellement affectation de logement changé pour du commerce. Se référer aux plans d'architectes pour les travaux de rénovation intérieure. L'activité thérapeutique projetée dans ces locaux sera diurne et à faible nuisance pour le voisinage ainsi que pour les locataires du bâtiment de la parcelle n°486	Dérogation donnée selon l'art. 111 LATC	11.11.2024	
528	Route Moulin Martinet 35	Construction nouvelle Construction de 2 bassins étanches de rétention des eaux pluviales - Installation d'un tunnel pied droit et d'une serre à semis - Création de 3 places de parc visiteurs sur du tout-venant	20.07.2022 - 18.08.2022	17.11.2022	
538	Chemin des Pontets 16	Construction d'une piscine avec PAC	23.11.2024 - 22.12.2024	03.02.2025	
544	Rue des Pontets 12	Installation d'une PAC pour la production de chauffage et de l'ECS d'une maison	14.05.2022 - 12.06.2022		
549-1	Rue des Pontets 8	Installation d'une PAC A/E	14.05.2022 - 12.06.2022	30.06.2022	
554	Route Moulin-Martinet 26	Adjonction Pose d'une PAC air/eau extérieure	21.07.2021 - 19.08.2021	09.09.2021	
557	Entre Deux-Monts, Salagnon, Rte du Vignoble 101	Construction nouvelle Construction d'un silo de stockage jus presse	31.08.2013 - 29.09.2013	09.10.2013	
557	Route du Vignoble 101	Construction nouvelle Construction de deux hangars destinés aux stockages de panneaux photovoltaïques	30.08.2014 - 28.09.2014	30.09.2014	
557	Route du Vignoble 101	Transformation Réorganisation de la place de compostage	14.10.2017 - 12.11.2017	20.07.2018	
557	Route du Vignoble 101	Adjonction Projet d'installation de traitement de biogaz	21.07.2021 - 19.08.2021	03.11.2021	

P.	Adresse de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire délivré le	Permis d'habiter/ utiliser délivré le
557	Route du Vignoble 101	Construction nouvelle - Construction d'une fosse enterrée de reprise des jus de presse	27.01.2024 - 25.03.2024	10.05.2024	
557	Route du Vignoble 101	Adjonction - Installation d'une unité de démonstration de gazéification hydrothermale	Dispense	27.03.2024	
557	Route du Vignoble 101	Construction nouvelle Construction d'un mur coupe-feu et installation d'une couverture gazométrique sur le bâtiment industriel N°592	24.04.2024 - 23.05.2024	04.04.2024	
621	Route de St-Livres 17	Transformation(s) Changement de la chaudière à Mazout par une pompe à chaleur air/eau	11.11.2023 - 10.12.2023	15.01.2024	
637-1	Impasse la Chaumière 1 et 3	Construction nouvelle Construction d'une véranda et d'un abri jardin	02.10.2024 - 31.10.2024	04.11.2024	
643	Route Moulin Martinet 45	Remplacement d'une chaudière Gaz par une PAC A/E	14.05.2022 - 12.06.2022	23.06.2022	
651	Route Moulin Martinet	Construction de 3 appartements. PAC avec sondes pour les articles 651 et 45. Panneaux photovoltaïques. 5 places de parc extérieures	09.12.2023 - 07.01.2024	09.02.2024	
651	Route Moulin Martinet	Complément enquête Modification des aménagements intérieurs et façades d'un immeuble de 3 appartements et extension d'un balcon	01.11.2024 - 01.12.2024	16.12.2024	
667	Chemin des Sources	Construction nouvelle de 2 villas jumelées par le garage	07.09.2019 - 06.10.2019	05.12.2019	
668-2	Vieille Route de l'Etraz 2	Construction d'une piscine non chauffée	12.09.2020 - 11.10.2020	05.11.2020	
DP 50 & 37	RC30 Ouest	Réaménagement et assainissement du bruit de la route du Vignoble, RC 30 Ouest - 1175 Lavigny	06.07.2024 - 04.08.2024	19.08.2024	12.11.2024

Usine de méthanisation

Au cours de l'année 2024, la Municipalité a été informée que plusieurs projets de développement du site étaient suspendus, dans l'attente d'analyses techniques et économiques plus approfondies.

A la fin de l'année, l'actionnaire principal d'Ecorecyclage a annoncé à la Municipalité un changement de direction consécutif au départ à la retraite de M. Luc Germanier.

La Municipalité a rencontré la nouvelle équipe dirigeante, afin de faire le point sur les différents projets. Elle a rappelé l'importance de veiller à ce que les travaux en cours d'achèvement garantissent le confinement de l'air vicié, de façon à limiter tant l'intensité que la fréquence des nuisances olfactives. Une fois ces travaux terminés, des mesures quantitatives seront réalisées, vraisemblablement en 2025.

43

ROUTES – CHEMINS COMMUNAUX

Travaux

Rte Moulin Martinet Les travaux de finition se sont terminés au printemps 2024 avec notamment la pose du tapis. Ainsi, toute la route a été rénovée sur le secteur bâti.

Vieille Route de l'Etraz La construction d'un nouveau trottoir et de la réfection de la chaussée a été réalisée durant les mois de juin et juillet. Afin de répondre au postulat Marsella, une place de "livraison" a été projetée et réalisée, avec notamment une autorisation de la propriétaire de la parcelle 417 pour l'achat supplémentaire de terrain. Nous remercions chaleureusement Madame Uldry pour sa compréhension et sa validation.

Une fermeture du chemin a été nécessaire pendant toute la durée des travaux.

En raison des problèmes récurrents de transit non autorisé sur la Vieille route de l'Etraz et des plaintes répétées des riverains, et après discussion avec la gendarmerie ainsi qu'en concertation avec les communes d'Aubonne et de Saint-Livres, un contact a été pris avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), instance compétente en matière de signalisation et sécurité, afin d'évoquer les possibilités de mesures. Sur cette base, la DGMR a décidé, en mai 2024, de tester pendant six mois la fermeture de ce tronçon à la circulation automobile. Cette décision a toutefois fait l'objet d'un recours devant la Cour de droit administratif et public (CDAP), introduit par des habitants de Saint-Livres, si bien que l'essai n'a pas pu être mené en 2024. Sous réserve de l'arrêt de la CDAP, l'expérimentation pourrait être réalisée en 2025.

RC30 Ouest

La réfection de la chaussée et des grilles d'écoulement des eaux de surface, ainsi que la mise aux normes de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) pour les quais de bus ont été réalisées en fin d'été. La pose de la couche de roulement a répondu à la demande d'assainissement contre le bruit avec un enrobé de type SDA 4. Une demande de subventions a été déposée auprès de la DGMR qui a répondu par l'affirmative.

Nous avons profité de relancer la DGMR pour transformer l'aide à la traversée en véritable passage piétons. L'argument de la nouvelle ligne de bus 727 a été retenu et le passage piéton validé.

RC58 Route d'Etoy

D'importants travaux ont été réalisés avec la construction d'un nouveau trottoir traversant, l'élargissement de certains trottoirs existants et la modification de certains dévers. La nouvelle couche de base d'enrobés a été refaite avec également de nouvelles grilles d'écoulement des eaux de surface. Une fermeture complète de la route (sauf pour les riverains) avec déviation a été nécessaire.

La pose de la couche de roulement en phonoabsorbant sera réalisée pendant la période de Pâques 2025.

Rue de l'Eglise

Un embellissement de la rue avec la mise en valeur du patrimoine ainsi que la réalisation d'espaces verts ont été réalisés simultanément avec la place du cœur du village.

Entretien du réseau routier

Routes cantonales

Des pontages de fissures ont été faits sur de petits secteurs.

Routes communales

Quelques petites réparations ont été réalisées à divers endroits.

Entretien hivernal

L'hiver 2024 a été en dessous de la moyenne des précipitations de ces dernières années et a engendré très peu de salage et de déneigement.

44

PARCS ET CIMETIÈRE

La Municipalité a mandaté M. Bernard Chenuz pour la creuse à la tombe au cimetière. Nous le remercions pour son travail.

Jardin du souvenir

Entretien courant.

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHÈTERIE



Pour l'année 2024, les habitants de la Commune ont produit 67.61 tonnes d'ordures ménagères (73.020 t en 2023).

Soit avec une moyenne de 61.5 kg/habitant, 2024 enregistre une diminution d'env. 11% par rapport à 2023

Année	Nbre de kg/habitant de déchets
2024	61.5
2023	69.41
2022	77.4
2021	82.1
2020	76
2019	71

Comme déjà constaté en 2023, le système Molok fonctionne bien de manière générale. Le Molok situé auparavant dans le parking de la Maison des Jeunes a été remplacé et déplacé au pied de la Maison de Commune. Ce nouveau modèle est plus discret et plus esthétique tout en conservant la même capacité. Son financement a été assuré par Equitim dans le cadre des nouvelles constructions. Un second Molok a été installé près de l'arrêt de bus, afin de répondre à la croissance démographique du village. Par ailleurs, comme mentionné l'an dernier, celui de la route du Vignoble 71 a également été remplacé.

Un contrôle régulier et soutenu effectué par notre mandataire permet aujourd'hui de stabiliser la situation des sacs abandonnés illégalement au pied des Moloks. Ce suivi, en place depuis plusieurs années, a grandement contribué à limiter ces comportements indésirables, qui, en fin de compte, sont financés par la collectivité.

Les autocollants explicatifs sur les moloks ont été changés pour une meilleure compréhension des habitants.

Enfin, une poubelle de tri a été installée près de l'école, afin que les enfants puissent, dès leur plus jeune âge, apprendre à connaître les déchets, comment les réduire et les recycler.

Déchèterie

Les horaires de la déchèterie sont restés inchangés en 2024. Pour mémoire, des caméras de surveillances ont été installées, afin de

surveiller le site et de permettre une ouverture plus large de la déchèterie.

46

RÉSEAUX D'ÉGOUTS - ÉPURATION

STEP

La STEP intercommunale n'a fait l'objet que de petites réparations ou remplacements de son équipement pour son maintien. A noter que des coûts supplémentaires ont été enregistrés pour l'achat de carburant pour la nouvelle génératrice et du nouveaux prix d'électricité (le double)

STEP régionale

Toujours rien de nouveau à ce sujet. Les discussions sont toujours au point mort avec le service de l'aménagement du territoire.

Collecteurs

Divers curages d'entretien ont été effectués çà et là.

47

COURS D'EAU

Le Flumeau

Sur le Flumeau, la lutte contre la renouée du japon à l'est de la route d'Etoy est poursuivie.

5

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

50

ADMINISTRATION DES ÉCOLES

A la fin de l'année 2024, le nombre d'élèves de notre Commune se monte à 134, soit 6 élèves de moins par rapport à l'année précédente.

Le nombre total d'élèves de l'ASSAGIE est en légère diminution, soit 1'683 en 2024 contre 1'713 en 2023.

Le coût par élève se monte à CHF 5'069 pour 2024, soit une augmentation de 5.3% par rapport aux comptes 2023. Ceci s'explique essentiellement par une diminution du nombre d'élèves alors que les charges fixes sont en augmentation compte tenu des nouvelles infrastructures.

Par rapport au total des charges de l'ASSAGIE en 2024, la part à charge de Lavigny est de 6,80% contre 6,90% en 2023. Lavigny a vu sa contribution nette augmenter de CHF 14'778. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des coûts globaux de l'ASSAGIE.

Chiffres-clés

Statistiques Ecoles	2022	2023	2024
	Global	Global	Global
Coûts des Locations	4'854'881.59	4'906'522.95	4'975'612.53
% coûts location	54.34%	53.76%	52.47%
Coûts des transports	1'597'206.80	1'635'460.15	1'660'370.70
% coûts transport	17.88%	17.92%	17.51%
Autres charges	2'481'666.06	2'585'212.21	2'847'595.90
% autres charges	27.78%	28.32%	30.03%
Charges totales	8'933'754.45	9'127'195.31	9'483'579.13
Entrées diverses	763'063.28	885'721.15	952'396.83
Total à charges des communes	8'170'691.17	8'241'474.16	8'531'182.30
Nombre total d'élèves	1'732.00	1'713.00	1'683.00
Nombre d'élèves Lavigny	145.00	140.00	134.00
% élèves Lavigny	8.37%	8.17%	7.96%
Nombre total d'habitants	14'637.00	14'588.00	14'706.00
Nombre d'habitants Lavigny	1'026.00	1'038.00	1'052.00
% habitants Lavigny	7.01%	7.12%	7.15%

Coût total par élève	4'717.49	4'811.13	5'069.03
Coût total par habitant (31.12 année précédente)	558.22	564.95	580.12

Patrouilleurs

Il est enregistré un départ en 2024 dans le groupe des patrouilleurs. Une jolie petite équipe, solidaire et présente, a pu assurer les remplacements des collègues ponctuellement indisponibles.

6

POLICE

61

CORPS DE POLICE

Selon la loi, la Commune de Lavigny bénéficie des prestations de la Gendarmerie cantonale.

Les textes de lois existants permettent de se faire une bonne idée des prestations fournies par la Commune. Pour le surplus, elle bénéficie de répondants de proximité, d'une gendarmerie mobile si elle le souhaite et du poste de gendarmerie d'Aubonne.

Par ailleurs, la Municipalité s'est engagée en 2024 avec parfois l'appui de la gendarmerie, pour faciliter la résolution de problèmes de voisinage.

L'expérience montre que le nombre de places de parking disponibles ne permet pas de satisfaire toujours les besoins des habitants dont le nombre est en augmentation. Cela reste un point de vigilance de la municipalité qui suit la situation

Chiffres-clés

	2023		2024	
	Charges	Recettes	Charges	Recettes
<i>Salaires brut payés</i>	855.81		931.65	
<i>Frais divers (déplacements, impression carnet amendes)</i>			1'321.65	
<i>Redevances payées à Paybyphone</i>	892.47		1'628.05	
<i>Amendes encaissées</i>		3 242.00		4'410.00
<i>Abonnements + parking visiteurs</i>		19 270.00		21'475.80
sous-total	1 748.28	22 512.00	3'881.35	25'885.80
 <i>Recettes nettes</i>	 20 763.72		 22'004.45	

87 amendes ont été infligées en 2024, contre 105 en 2023.

La Commune utilise également les services de Securitas SA pour assurer la surveillance générale des bâtiments communaux.

Selon le tableau ci-dessous, nous constatons que le nombre d'effraction (vols par effraction) est 90 durant l'année 2024.

Année	Nombre de cas	Nbre événements signalés
2024	4	90
2023	4	85
2022	3	68
2021	2	86
2020	1	46
2019	11	76

64

DÉFENSE INCENDIE – SDIS ETRAZ RÉGION

Major Philippe Bichsel a succédé au commandant Stéphane Dufour à la tête du SDIS Etraz Région.

En janvier 2024, le SDIS est intervenu pour un feu de cheminée dans notre village.



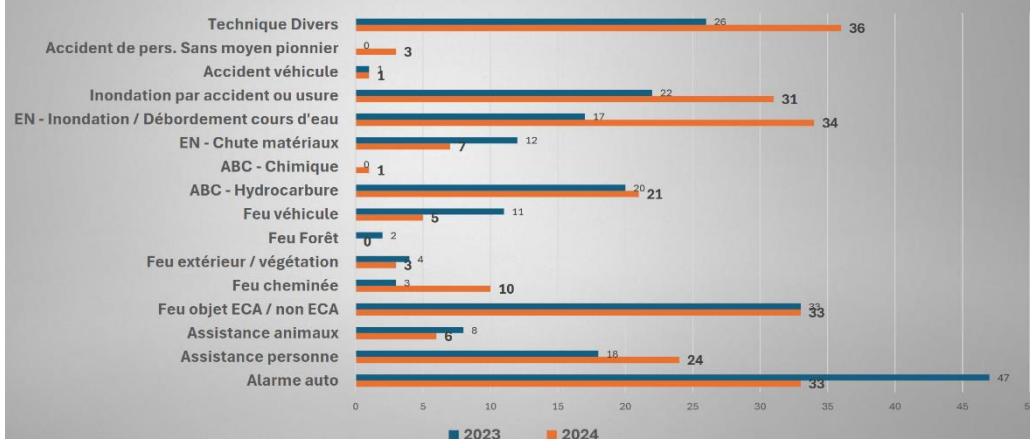
Statistiques 2024 – Effectif du SDIS

	2023	2024
Nombre intervenants au 31.12	257	235

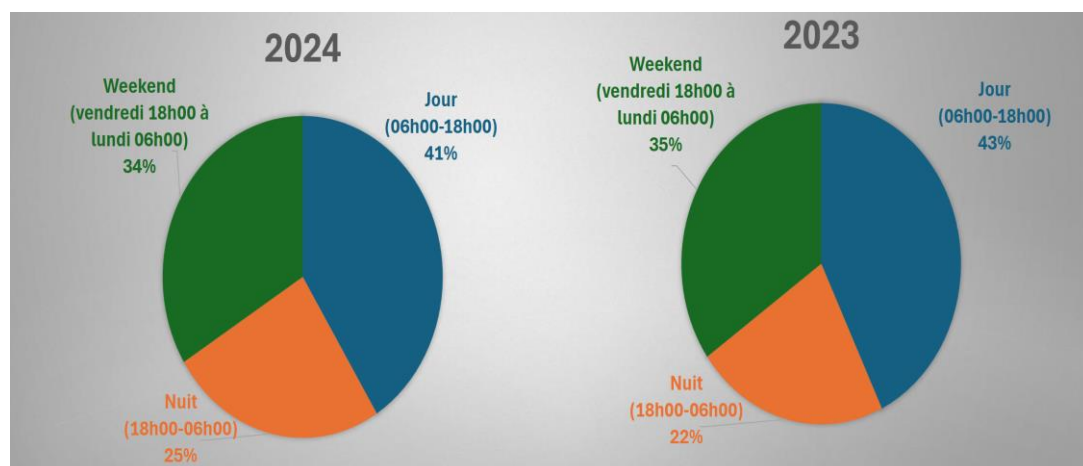
Intervenants DPS	124	127
Démission au 31.12	26	52

248 interventions en 2024

224 interventions en 2023



Interventions par tranche-horaire



PROTECTION CIVILE

En 2024 la protection civile a procédé au contrôle des abris PC sous la Maison de commune et de plusieurs abris privés. Suite à ces contrôles, quelques petits travaux de maintenance ont été exécutés dans les abris communaux.

A la demande du Canton, les communes ont mis en place des Points de Rencontre d'Urgence. Pour mémoire, la Commune s'est jointe à la Commune voisine de Yens qui abrite ce point de rencontre dans sa salle communale. En 2024 cette possibilité n'a pas été utilisée en raison d'absence d'incidents critiques.

DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT

Comme évoqué les années précédentes, face au développement du bâti et des infrastructures, de l'usage intensif de l'espace qui en découle, associés aux répercussions du changement climatique et au développement des espèces exotiques envahissantes, le Conseil d'Etat poursuit son engagement dans son plan d'action en faveur de la biodiversité. Pour mémoire, ce plan d'actions s'inscrit sur une période allant de 2019 à 2030, accompagné d'un financement.

Lors de travaux divers touchant à la biodiversité et au paysage, il existe désormais de nombreuses subventions telles que pour le remplacement de lauriers (Prunus laurocerasus) par des haies indigènes dans l'espace bâti, des aménagements en faveur de la nature dans l'espace bâti, le recensement des arbres remarquables d'importance cantonale, le renouvellement du label Cité de l'Énergie, etc.

Ainsi, en 2024, la Commune a bénéficié de subventions cantonales pour des plantations

- d'une haie autour de la place de jeux, en particulier pour briser la vue sur le parking ;
- de 24 arbres majeurs et 235 arbustes plantés, et 270 m² dégrappés au cœur du village. Une subvention cantonale a été acceptée le 18 décembre 2024, à hauteur de CHF 1'500.—pour chaque arbre majeur, CHF 30.—pour chaque arbuste, et pour le m² de dégrappage.

ainsi que pour le renouvellement du label Cité de l'Énergie.

La Commune a participé au cours de l'année à un projet cantonal d'inventaire des nicheurs en bâtiments. Pour ce faire, il a été fait appel à la population pour faire part de leur connaissance et constatation d'hirondelles, martinets et/ou chauves-souris nichant sur leur maison, hangars ou tout autre bâtiment de la commune. Cet inventaire doit permettre d'établir un plan d'action pour la

conservation et la promotion de ces espèces dans l'espace bâti. Une subvention pour ce projet a été allouée par le Canton.

*Protection renforcée
du Patrimoine
naturel
et paysager*

Depuis janvier 2023, la nouvelle Loi sur la Protection du Patrimoine Naturel et Paysager (LPrPNP) est entrée en vigueur. Cette loi dit que l'ensemble du patrimoine arboré est protégé. Elle englobe les arbres, les allées d'arbres, les cordons boisés, les bosquets, les vergers et les fruitiers à haute tige en dehors des zones soumises à la législation forestière. La LPrPNP stipule que même les haies vives et les buissons sont concernés. Cette nouvelle législation impose qu'il n'est plus possible d'abattre ou d'élaguer des arbres allant au-delà de l'entretien courant sans demande de dérogation à la LPrPNP. Ainsi, l'abattage d'un arbre ne peut désormais être autorisé qu'à titre exceptionnel et la LPrPNP impose une compensation quantitative et qualitative des arbres abattus. Pour un tronc coupé, un autre doit être planté. Quand cela n'est pas possible, une taxe doit être payée. Avec l'entrée en vigueur du Règlement sur la LPrPNP du 29 mai 2024, le Canton a lâché un peu de lest sur les demandes d'abattage des arbres, soit la non-obligation de publier la demande dans la FAO. Seuls les demandes d'abattage d'arbres d'intérêt cantonal, fédéral et remarquables doivent être publiées dans la FAO.

7

AFFAIRES SOCIALES

Accueil de l'enfance

En 2024, l'Association Pomme Cannelle continue son activité soutenue et de qualité au service de la population enfantine. Dans une situation chronique de pénurie de places disponibles dans la région, un questionnement sur la possibilité d'accorder la priorité à l'accueil des enfants domicilié dans la commune est étudiée

Réseau AJEMA

Les communes de l'ASSAGIE ont souhaité quitter le réseau AJEMA pour créer leur propre réseau et permettre aux enfants de leurs communes de bénéficier davantage de possibilités d'accueil situées sur leur commune de domicile. Un nouveau but ayant été introduit en 2024 dans les statuts de l'ASSAGIE, à savoir la possibilité de constituer un réseau d'accueil de jour au sens de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE), les démarches à cet effet ont alors été entreprises et validées en décembre par le Conseil communal de Lavigny. Dès lors, Lavigny quittera en août 2025 le réseau AJEMA pour rejoindre le nouveau réseau.

ARASMAC

Durant l'année 2024, les activités ordinaires de l'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne ont été stables.

*Actions
communautaires*

La Municipalité s'est approchée de celle de Yens en vue de mettre en place un projet commun d'actions communautaires avec l'aide

de Pro Senectute. Ce projet se déroulera entre 2025 et 2027. Il vise, avec l'aide des participants volontaires, à proposer des actions communautaires répondant aux besoins des habitants des deux villages en favorisant le lien social et la synergie entre ce qui est déjà offert.

8

SERVICES INDUSTRIELS

81

SERVICE DES EAUX

Réseau

Les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable dans la Route d'Etoy se sont déroulés sans encombre.

Le bouclage entre la Route d'Etoy et la conduite reliant le réservoir des Rippes a été mis en place conformément au PDDE.

On a profité de remplacer et de prolonger la conduite de la fontaine de la Laiterie afin de la pérenniser.

Pas de fuite à signaler.

Sources

Les premiers résultats encourageants des mesures de débits de décembre 2023 ont été confirmés en 2024. Concernant les travaux aux captages, les dernières finitions avec notamment les ensemencements ont été réalisées au début du printemps.

Les études pour la nouvelle délimitation des secteurs de protection des eaux (secteur S) seront réalisées en 2025.

Pompage

Quelques menus travaux ont été entrepris pour satisfaire à la demande de l'OFCO.

Approvisionnement

Aucune restriction n'a été mise en place.

Les apports en m³ sont les suivants :

	2022	2023	2024
Sources d'Arney	106'200	75'678	134'373
Puits des Pommeries	50'895	79'054	35'981
Réseau de St-Livres	16'972	12'972	2'218
Pompe des Rippes	181	211	201
TOTAL	146'629	169'096	172'773

On remarque que nos sources d'Arney représentent 78% de notre approvisionnement. Les baisses des apports du pompage du Puits des Pommeries et de l'arrivée de St-Livres proviennent de la remise en service des sources d'Arney avec en plus, leur augmentation de débit, suite aux travaux de captage.

Concernant la consommation totale, elle est stable au vu que nous avons compensé l'apport d'eau pour Etoy qui était en négatif en 2023 du fait des travaux aux captages des sources d'Arney.

83

SERVICE DU GAZ

Comme on peut le deviner, il n'y a plus de nouvelle demande de raccordement.

Consommation

Année	Consommation en KWh
2024	3'612'034
2023	3'584'179
2022	3'645'802
2021	4'655'107

Comme on peut le voir, la consommation enregistre une légère hausse de 0.78% par rapport à 2023. Elle peut s'expliquer par une météo moins clémente au printemps que l'année précédente.

Prix

Le prix en 2024 a dû être adapté au 1^{er} janvier 2024 au vu de l'augmentation du prix d'achat pour Valgaz SA.

LA MUNICIPALITE

- Annexes :**
- A. Consommation énergétique des bâtiments communaux
 - B. Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2023 et réponses de la Municipalité

A. Consommation énergétique des bâtiments communaux

Energie pour bâtiments communaux									
				2022		2023		2024*	
				m3	Kwh	m3	Kwh	m3	Kwh
Maison de Commune		Gaz	Appartements y compris	9268	101021	8596	93696	9501	106411
		Electricité	réseau		28258		33423		7862.66
			solaire						7565.28
Abri PC		Electricité	réseau		717		1198		570.94
			solaire						345.26
		Eau	consomation	606		716		578	
Grande salle		Gaz		12291	133971	10028	109305	9485	106232
		Electricité	réseau		15393		16047		6790.68
			solaire						3774.41
		Eau	consomation	173		170		492	
Ecole		Gaz		6804	74163	5771	62903	6318	70761
		Electricité	réseau		5574		5841		2453.15
			solaire						1750.11
		Eau	consomation	369		484		359	
Buvette du foot		Electricité	réseau						2571.16
			solaire						817.48
Local pompiers	pas chauffé	Electricité	réseau		416		403		228.22
			solaire						69.13
Tableau extérieur		Electricité	réseau						224.23
manifestation			solaire						0.71
Epicerie villageoise		Electricité	réseau						14306.02
			solaire						8242.99
Climatisation commune		Electricité	réseau						1191.47
surfaces commerciales			solaire						871.02
Eglise		Gaz		2040	2236	1858	20252	2066	23139
		Electricité			1200		1783		2124
UAPE yc portakabin		Gaz		1077	18911	1777	25819	376	4211
ex-Chalet Rikoko		Eau	consomation	110		148		84	
Eclairage parking & basket		Electricité	réseau		1461		1362		reporté sur autre bâtiment
Mise en service des panneaux solaires et reprise des contrats de la Romande Energie par la SEFA									
* ¹ facturation globale pour tous les bâtiments communaux par la Romande Energie du 1er janvier au 11 mars 2024 = 24'262 kWh - non additionné									
* ² kWh non remis pour la période du 11 mars au 30 avril 2024 par la SEFA le système étant en phase de mise en œuvre									
* ³ Nouveau poste Climatisation en commun Epicerie-EHC dès le 8 juillet 2024									
* ⁴ la comparaison du nombre de kWh totales utilisés n'est pas comparable puisque la période s'étend sur 18 mois, soit 1er juillet 2023 au 31 décembre 2024									

B. COGEST 2023-2024 – QUESTIONS À LA MUNICIPALITÉ SUR LE RAPPORT DE GESTION 2023

1. Rapport de gestion 2023 provisoire

Comme l'année dernière, la CoGest demande à la Municipalité de pouvoir disposer du rapport de gestion (même provisoire) **le 15 avril prochain.**

2. Visite des chantiers et autres réalisations 2023

La CoGest a pu visiter, le 6 mars dernier, les nouveaux bâtiments du centre du village. Elle souhaite également visiter le site de captage de l'Arney ainsi que la troisième étape des travaux de réfection du chemin du Moulin-Martinet.

A cet effet, la CoGest propose deux dates, le **lundi 1^{er} avril** ou le **lundi 8 avril** à 17h00 avec le programme suivant :

- 17h00 – 18h00 visites précitées
- dès 18h00 séance de la CoGest dans la salle des commissions.

3. Vacations 2023

La CoGest demande que lui soit mis à disposition le détail des vacations 2023 des membres de la Municipalité.

Réponse:

Les copies des rapports de vacation sont mises à disposition par le boursier.

4. Rénovation de l'église

- Qu'en est-il des rénovations de l'église ? Est-ce que la Municipalité a demandé un budget des rénovations ?
- Si oui, la CoGest souhaite en prendre connaissance.
- Pour quelle(s) raison(s) avoir reporté au plan d'investissement 2026 les réfections prévues ?

Réponse:

- *Nous avons rencontré M. Roger Simond, Expert en Monuments historiques. Ce dernier nous a conseillé un architecte de la région spécialiste en rénovation des monuments historiques que nous avons également rencontré lors d'une visite de l'église en mars cette année. Nous avons reçu un devis pour l'étude des travaux à effectuer que nous vérifions au sein de la municipalité afin de s'assurer que le coût de cette étude sera calculé au plus juste. Nous souhaitons débiter les travaux au plus vite. Aucun plan n'a été reporté pour l'année 2026, et si cette information figure quelque part dans les documents remis à la CoGest, il s'agit alors d'une erreur.*

5. Consommation énergétique des bâtiments communaux

- Est-ce que la Municipalité a un suivi des consommations énergétiques par bâtiment communal (eau, gaz, mazout, électricité) ?
- Si oui, la CoGest souhaite en prendre connaissance.

Réponse:

- *Nous n'avons pas à ce jour effectué de suivi de consommation énergétique par bâtiment communal, mais nous pouvons extraire des données en s'appuyant sur les comptes. Avec les nouvelles installations des panneaux solaires de la salle polyvalente et l'école, ce comparatif sera intéressant à effectuer.*

Suivi de consommation énergétique par bâtiment 2023					
Bâtiment	Electricité	Eau	Chauffage	Total	Commentaire
Maison de commune	11 366,40 CHF	1 742,35 CHF	9 980,80 CHF	23 089,55 CHF	
Abri PC	529,75 CHF			529,75 CHF	Eau et chauffage avec maison de commune
Salle Polyvalente	5 522,85 CHF	485,65 CHF	11 604,70 CHF	17 613,20 CHF	
Ecole	1 459,80 CHF	1 208,35 CHF	6 777,20 CHF	9 445,35 CHF	
UAPE		665,15 CHF	2 247,90 CHF	2 913,05 CHF	
Buvette foot	2 185,70 CHF			2 185,70 CHF	Chauffage électrique
Local Pompiers/voirie	214,10 CHF			214,10 CHF	
Eglise	780,05 CHF		2 339,80 CHF	3 119,85 CHF	

Total global des charges

59 110,55 CHF

6. Consommation du réseau de gaz

Au vu des futures exigences dans la perspective de la transition énergétique, la consommation du réseau de gaz communal va inexorablement diminuer. Certes de manière progressive, mais les contraintes légales fixeront le calendrier.

En régime transitoire le réseau devra alimenter toujours moins de points de fourniture tout en conservant son étendue, donc ses coûts d'exploitation.

En vue d'appréhender cette future problématique, la CoGest demande à la Municipalité de créer un reporting qui mettra en évidence l'évolution dans les prochaines années de la consommation de gaz de notre réseau communal.

Réponse:

La Municipalité a pris note de cette demande. Actuellement, elle collecte régulièrement les données sur les volumes de gaz consommés dans notre commune reçues de la part de Valgaz. Pour le moment, les variations de consommation liées aux conditions météorologiques ne permettent pas d'identifier de manière précise le taux de réduction

annuel de la consommation. Cependant, il est vrai que les demandes d'installation de pompes à chaleur air-eau en remplacement des systèmes à gaz ont connu une augmentation ces dernières années, ce qui devrait, à terme, contribuer à la réduction de la consommation de gaz.

Demandes complémentaires de la commission de gestion à la Municipalité 14 mai 2024

Dans la perspective du rapport sur la gestion de l'exercice 2023, la CoGest s'est réunie le 13 mai dernier. Elle a pris connaissance des réponses à ses questions du 7 mars 2024.

En réponse à la question 5 « *Consommation énergétique des bâtiments communaux* » la Municipalité a répondu par un tableau comparatif libellé en « francs ». Cette présentation ne permet pas d'établir un suivi des consommations annuelles d'énergie des bâtiments.

En conséquence, la CoGest demande un tableau comparatif des consommations annuelles des bâtiments communaux exprimées en unités de mesure énergétiques (kWh d'électricité, m3 de gaz, m3 d'eau).

Par ailleurs, en abordant la problématique des consommations énergétiques, la CoGest s'est posé la question de la plus-value, pour notre commune, d'être labellisée « Cité de l'énergie ».

La CoGest demande à la Municipalité de bien vouloir l'orienter sur les avantages concrets de ce label, mesurables et contrôlables, au vu des dépenses consenties pour l'obtenir.

5 « Consommation énergétique des bâtiments communaux »

Energie pour les bâtiments communaux

				2023		2022	
				m3	Kwh	m3	Kwh
Maison de Commune	Gaz	Appartements y compris	8596	93696	9268	101021	
	Electricité		33423	28258			
	Abri PC		1198	717			
	Eau	consommation	716		606		
Ecole	Gaz		5771	62903	6804	74163	
	Electricité		5841	5574			
	Eau		consommation	484	369		
Rikiko	Gaz		1777	19369	1077	11739	
	Eau		consommation	148	110		
Grande salle	Gaz		10028	109305	12291	133971	
	Electricité		16047	15393			
	Eau		consommation	170	173		
UAPE Portakabin	Electricité y compris chauffage			6450		7172	
Restaurant	Gaz		539		582		
Local pompiers	Pas chauffé						
	Electricité		403	416			
Eglise	Gaz		1858	20252	2040	2236	
	Electricité		1783	1200			
Eclairage parking & basket	Electricité			1362		1461	

Plus-value, pour notre commune, d'être labellisée « Cité de l'énergie ».
La CoGest demande à la Municipalité de bien vouloir l'orienter sur les avantages concrets de ce label, mesurables et contrôlables, au vu des dépenses consenties pour l'obtenir.

Brève rétrospective sur l'adhésion de notre village à l'association Cité de l'énergie

C'est en 2001 que le village est devenu membre de l'association. En 2012, la Municipalité entreprend de réaliser son concept énergétique. En 2015, un état des lieux de la politique énergétique a été réalisé, ce qui a permis l'obtention de la reconnaissance « Partenaire en processus » afin de répondre à la volonté de la Municipalité de l'époque, de planifier le futur énergétique et de poursuivre une politique durable et cohérente en la matière.

C'est en 2020, durant la crise sanitaire du Covid, que la Commune a obtenu sa première labellisation Cité de l'énergie avec un taux de réalisation de 61%.

Ces démarches entreprises durant toutes ces années montrent une forte volonté d'offrir à la population une meilleure qualité de vie et de planifier durablement le territoire dans le domaine énergétique et climatique.

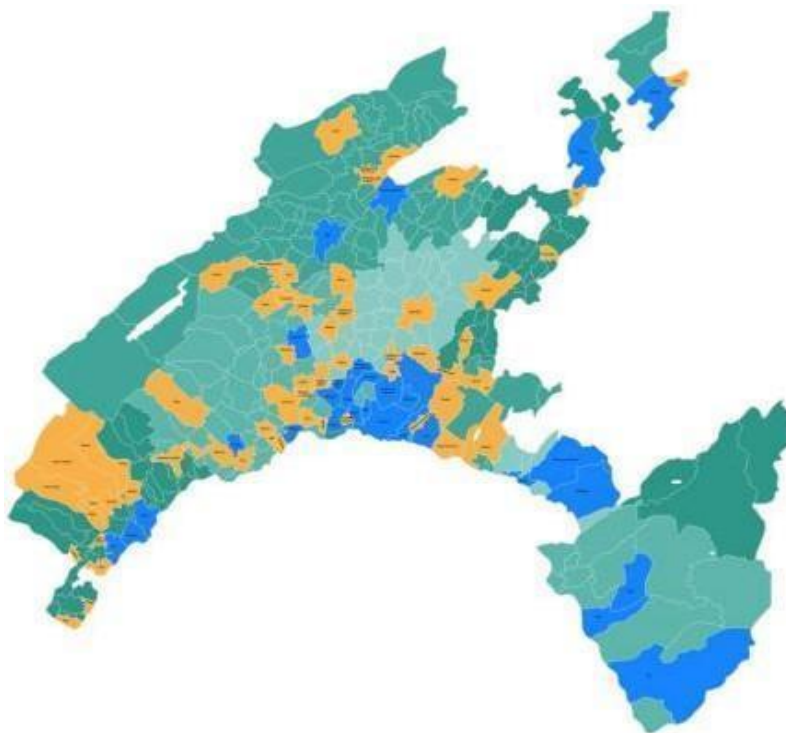
Aujourd'hui :

Actuellement, la Commune se trouve encore dans le processus de mise en œuvre de son programme de politique énergétique pour la période 2020 à 2024. Le renouvellement du label pour 2024 – 2028 est aujourd'hui nécessaire et c'est pourquoi l'accompagnement de Bio Eco conseil et stratégie reste d'actualité.

Aussi, l'OFEN, subventionne les Cités de l'énergie existantes qui obtiennent pour la première fois un résultat de 70% ou plus, à raison de CHF 10'000.--. D'autre part, elle va soutenir les mesures prises par les communes pour atteindre zéro émission nette en 2050. Aussi, dans le cadre du prochain « Programme de soutien de SuisseEnergie pour les communes 2025 », la priorité sera donnée aux pionniers qui souhaitent mettre en œuvre de manière conséquente leurs objectifs zéro émission nette. Il sera pour la Commune possible de faire une demande de soutien financier de SuisseEnergie (max 40% des coûts) pour la mise en œuvre de ses projets.

Par ailleurs de son côté, le PECC (Plan énergie et climat communal) via l'ARCAM, a depuis 2020 un programme qui rejoint celui de Cité de l'énergie, c'est-à-dire : répondre aux défis énergétiques et climatiques ainsi que de favoriser la transition énergétique

Sur le plan suivant, on peut observer en bleu les communes faisant partie de la Cité de l'énergie, en orange ceux faisant partie du PECC et les communes qui utilisent des outils sans subvention.



Pourquoi faire partie de Cité de l'énergie ou du PECC ?

Tout d'abord, cela est un défi, qui part de la Confédération, du canton, de la région, de la commune, de la municipalité et enfin du citoyen... il ne s'agit pas d'une simple lubie !

La Confédération a élaboré un programme « Adaptation aux changements climatiques »

Le Canton a des plans d'actions et dit ceci : « Agir à la hauteur des enjeux planétaire et placer la durabilité et la préservation du climat au cœur des politiques publiques, telles sont les ambitions du Programme de législature 2022-2027 du Conseil D'Etat ».

Agir au niveau communal c'est aussi anticiper l'évolution du cadre légal en la matière et définir une vision sur le long terme afin de mieux décider et planifier. C'est d'identifier et faciliter les collaborations et synergies possibles et bien plus encore...

Bien entendu, tout cela représente un coût, mais attendre ne fera que de l'augmenter !

Ceux qui prennent les décisions aujourd'hui seront peu impactés demain. Par contre, ces décisions seront décisives pour les générations à venir.

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

NOTES

[illegible]